

# LE PETIT FAÏACAIN

Année 2022



BULLETIN MUNICIPAL DE  
SAINTE HONORINE DU FAY

# LE MOT DU MAIRE



Après la crise sanitaire, la crise énergétique, la crise économique, nous sommes face à une crise grave. Cette situation nous pousse à revoir nos habitudes. C'est déjà dans cette optique que nous avons engagé, par anticipation, **des travaux d'économie d'énergie**. La chaudière, commune à l'école maternelle et à la mairie, était obsolète. Après l'avoir remplacée et avoir mis aux normes la chaufferie, des travaux d'isolation ont été entrepris. Au niveau de l'éclairage, les leds ont remplacé un éclairage classique et glouton en énergie. Ces travaux s'élèvent à 82 794€ HT, financés grâce aux subventions de l'Etat, à hauteur de 32 000 € et du Conseil régional pour un montant de 33 000 €. Dans le même temps, à l'école élémentaire, la chaudière donnait des signes de vétusté, nous avons procédé à son changement. De plus, nous avons amélioré l'éclairage des classes en installant également des leds sur l'ensemble du bâtiment. Le montant total des travaux réalisés à l'école élémentaire s'élève à 79 800 € HT, avec une subvention de l'Etat de 31 920 €.

En ce qui concerne les projets pour les bâtiments communaux en 2023, il est prévu de rénover le logement de la Poste. Un appel d'offres sera réalisé en début d'année.

Un projet qui aurait dû être priorisé : **la construction de la garderie périscolaire**. L'appel à candidatures auprès des architectes est en cours.

**Notre église est rouverte**, à disposition du public et de la paroisse depuis le 5 novembre 2022. Je remercie le Département pour son soutien financier, ainsi que la Fondation du Patrimoine et nos généreux donateurs. Je remercie également le père Florent et l'équipe paroissiale pour la cérémonie religieuse qui a eu lieu ce même jour.

A l'extérieur, la façade sud a été rénovée. L'ensemble des travaux s'élève à 190 486 €, auquel il faut déduire une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 50 % et une aide de l'Etat pour un montant de 30 000 €.

J'ai proposé au conseil municipal de rénover aussi la façade ouest dont l'enduit ciment commence à se décoller.

Les travaux de voirie du Lotissement « Les Jardins de l'Ermitage » devront reprendre en février 2023. Après avoir sollicité l'avis de l'ensemble des résidents, la voie la traversant, dénommée la rue de l'Ermitage, sera une voie sans issue, scindée en deux au niveau du chemin des écoliers. L'objectif majeur sera de sécuriser celui-ci car il est très fréquenté par les piétons et surtout par les enfants des écoles.

Entre la route d'Evrecy et la rue de Swimbridge, les travaux de viabilisation du lotissement « Résidence des Hêtres » sont en cours, douze parcelles seront disponibles à la construction.

La **révision du Plan Local d'Urbanisme** a connu une période d'inertie en raison de réflexions quant à l'avenir de l'urbanisation sur notre territoire. La loi ALUR nous rappelle la nécessité de privilégier une densification urbaine qui vise à préserver et à limiter l'utilisation des espaces naturels et agricoles.

**A propos de l'école** qui accueille actuellement 130 élèves qui ont à leur disposition un restaurant scolaire, une augmentation de 2,5 % avait été décidée à partir de la rentrée de septembre, portant le prix du repas à 4,20 € pour les enfants de la commune. Puis, fin novembre, la société Convivio nous a fait parvenir un courrier nous rappelant les faits suivants ayant pour conséquence une inflation galopante :

- La guerre en Ukraine générant un report de consommation sur les produits français ;
- La sécheresse inédite de 2022 faisant baisser les rendements ;
- La grippe aviaire toujours pas résolue ;
- La crise énergétique rendant la transformation et le stockage des denrées plus coûteuses.
- Etc...

La société Convivio nous a imposé alors une augmentation du prix initial du repas de 9 % à partir du 1er janvier 2023 (soit 0,23 € d'augmentation par repas). Le résultat de cette inflation ne peut être supporté

par le budget communal, d'autant que les augmentations de salaire du personnel mis à disposition n'ont pas été répercutées. En outre, les tarifs de cantine et de garderie n'ont pas été augmentés pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022. Le tarif du repas initialement de 4,20€ sera donc porté à 4,43€ pour les enfants de la commune correspondant à une augmentation de 5,6 % pour les parents, et à 5,16 € pour les enfants « hors commune ». **Nous en sommes désolés !** Au travers de ce mot, je souhaite **rendre hommage à Jean-Pierre PICQUENOT**, conseiller municipal décédé en juin dernier. Il a affronté avec courage une vilaine maladie. Jean-Pierre était un homme de conviction qui avait pris des engagements très forts tant sur le plan professionnel que associatif. L'aménagement de notre territoire au travers du PLU et la transition énergétique étaient des sujets qui le passionnaient. Nous conserverons le souvenir d'une personne courageuse, discrète, qui savait écouter et partager.

Comme le veut le code électoral, le suivant de liste le remplace en tant que conseiller municipal. C'est ainsi que je souhaite la **bienvenue à Françoise HOUDAN** au sein du Conseil Municipal.

A propos de la santé, nos médecins généralistes s'interrogent sur leur avenir, tant en matière de locaux que de moyens humains, puisqu'un d'entre eux doit partir à la retraite d'ici trois ans et qu'il existe un besoin réel de trois médecins sur notre

commune. Le bâtiment actuel appartenant à une société privée est inapproprié pour être transformé en Pôle santé. La commune ne dispose plus que d'un espace dans le bourg où pourrait être implanté un Pôle santé suffisamment grand pour accueillir trois médecins généralistes, des infirmiers, un kinésithérapeute ou autre. De plus, la présence d'une **maison médicale préservera également l'avenir de notre pharmacie**. Le terrain proposé pour cette réalisation est l'espace Johannesberg, pour une surface d'environ 1 400 m<sup>2</sup>.

Nous avons prévu un parcours santé sur les parcelles appartenant à la commune près du chemin de l'Ormelée derrière la résidence Louisiane. Alors l'ensemble des jeux sera déplacé sur cette parcelle. Cette solution permettra de maintenir l'aire de jeux des petits et sera sécurisée car l'espace de jeux sera éloigné de la route départementale. Les enfants accompagnés de leurs parents pourront **se détendre sur un espace plus grand et mieux adapté**.

Je vous souhaite, ainsi que le conseil municipal, **une bonne année 2023**. Et j'en profite pour remercier le personnel communal, administratif, scolaire et technique pour le travail fourni au quotidien, leur disponibilité et leur efficacité.

”

**Alain MAUGER**

Maire de Sainte Honorine du Fay



# L'ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Arya MIREY ..... 06/01/2022  
Choé LOUVEL ..... 17/01/2022  
Yaëlle TOURNEUX..... 20/02/2022  
Sacha MARIE..... 16/03/2022  
André DENIS..... 28/03/2022  
Alice LECOFFRE..... 25/04/2022  
Ayden GIRAUDAT DUDLEY... 22/06/2022  
Axel JODOCIUS..... 24/06/2022  
Manevann ROBERGE..... 27/08/2022  
Maïlys DARRAS..... 25/09/2022  
Kaylan LE PONT..... 05/09/2022  
Marceau BERTHELOT ..... 06/09/2022  
Soan GUILBERT.....11/11/2022

## MARIAGE

Martin PICQUENOT et Camille SEGUIN...09/07/2022

## DÉCÉS

Gisèle LEBIGRE épouse DELASALLE ..... 16/02/2022  
Pascal DEROBERTMASURE ..... 05/06/2022  
Christiane HAMON ..... 16/06/2022  
Jean-Pierre PICQUENOT ..... 26/06/2022  
Manuel DA SILVA ..... 26/09/2022  
Thérèse LOUCHE épouse CATHERINE .... 24/10/2022  
Andrée DELOUCHE épouse MILLIERE..... 27/11/2022

## INFOS MAIRIE

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi 9h – 11h30  
Mardi 15h – 18h  
Mercredi 9h – 11h30  
Jeudi 9h – 11h30  
Vendredi 9h – 11h30 et 15h – 17h30  
Samedi 9h – 11h30

### PERMANENCES

Alain MAUGER sur rendez vous  
Fabienne BEAULIEU mardi de 17h à 19h  
Guy THOBIE vendredi de 14H à 16H  
Marie Laure DENIS mercredi de 10H à 12H  
Une permanence est assurée tous les samedis matin

### URBANISME

La secrétaire en charge des dossiers d'urbanisme reçoit le vendredi de 15h à 17h30, de préférence sur rendez-vous.

### PANNEAUPOCKET

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, Sainte-Honorine-Du-Fay, s'est équipée de l'application PanneauPocket.

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.



PanneauPocket

### SITE INTERNET

<https://sainte-honorine-du-fay.fr>  
Notre nouveau site internet est en cours de création et verra le jour début 2023

# DÉCHÈTERIES (FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS)

## Baron-sur-Odon & Sainte-Honorine-du-Fay

HEURES D'HIVER DU 15 OCTOBRE AU 14 MARS*			HEURES D'ÉTÉ DU 15 MARS AU 14 OCTOBRE*		
Lundi	10h-12h	14h-17h	Lundi	9h-12h	14h-18h
Mardi	fermé		Mardi	fermé	
Mercredi	10h-12h	14h-17h	Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	fermé				
Vendredi	10h-12h				
Samedi	9h30-12				
Dimanche	fermé		Dimanche	fermé	

\*Fermetures exceptionnelles les 24 et 31 décembre.

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans un souci de sobriété énergétique, nous avons décidé de modifier les horaires de l'éclairage public qui sera allumé le matin à 6H30 au lieu de 6H et le soir extinction à 22H au lieu de 23H.

A Noël, seule la rue Général Revel de Bretteville était illuminée pour garder une ambiance festive.

Je vous remercie de votre compréhension.

## ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Avec l'aide du Département, la commune a réalisé un travail d'adressage afin que chaque habitation puisse avoir une adresse propre, normalisée. L'ensemble des noms des voies a été validé par délibération du 12 octobre 2022. La normalisation de l'adressage permet une connaissance affinée de la commune, notamment par la géolocalisation. Elle est utile aux citoyens, aux acteurs économiques, aux services de secours, aux services à la personne comme l'accès au très haut débit ou la livraison de courrier ou de colis.

Certaines adresses de la commune ont été modifiées et cela demande de la part des administrés d'effectuer les démarches nécessaires pour leur changement d'adresse, et de procéder à l'installation de leur plaque de numérotation.

Merci à chacun pour cette contribution qui sera récompensée par une amélioration de la vie quotidienne.

## L'ADSL s'arrête bientôt. La fibre est déjà à Sainte Honorine du Fay.

L'opérateur historique national a annoncé « retirer » à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici 2025.

### POUR SOUSCRIRE À LA FIBRE :

Prenez simplement contact avec votre opérateur et demandez lui de passer à la fibre. Il s'occupera de toutes les formalités et conviendra d'un rendez-vous de raccordement à votre domicile.

### POUR CHANGER D'OPÉRATEUR :

1. Testez votre éligibilité sur [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr),
2. Sélectionnez l'opérateur de votre choix. La liste des opérateurs est à retrouver sur [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr).
3. Convenez d'un rendez-vous pour procéder au raccordement fibre de votre domicile.

### POUR TOUTES AUTRES DEMANDES :

Rendez-vous sur [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr)  
N'attendez plus ! Vous en ferez bien plus avec la fibre !

## PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Sainte-Honorine-Du-Fay a prescrit la révision générale de son PLU par délibération en date du 17 décembre 2020.

Le PLU est un document stratégique qui détermine le devenir du territoire communal. Il est élaboré sur la base d'un projet d'aménagement politique. Le PLU répond aux enjeux auxquels est confronté notre territoire comme l'adaptation au changement climatique, la mise en valeur des paysages ou encore la prise en compte des risques naturels et technologiques. Il fixe les règles de constructibilité et d'occupation des sols.

Les études sont en cours, et certains documents sont d'ores et déjà consultables en mairie aux horaires habituels d'ouverture. N'hésitez pas à venir les consulter !

Ces études seront fortement encadrées par les orientations législatives supra communales. La loi Climat et Résilience est notamment venue conforter les enjeux liés à l'artificialisation des sols et à la renaturation dans les Plans Locaux d'Urbanisme. Cette loi renforce les objectifs de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols.





# LES TRAVAUX

## TRAVAUX RÉALISÉS

### MAIRIE

- Installation d'une chaudière gaz (Mairie et école maternelle)
- Isolation des combles avec de la ouate de cellulose par soufflerie.
- Remplacement des menuiseries extérieures à l'étage
- Eclairage du rez de chaussée avec des leds
- Ventilation simple flux

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Nouvelle chaudière gaz
- Remplacement des éclairages par des leds
- Ventilation simple flux

### LAVOIR DU VAL JOIE

- Après le terrassement en périphérie du lavoir, un mur en pierre a été construit par les employés communaux.
- Récemment une clôture a été posée.

## TRAVAUX À RÉALISER

Certains travaux ont pris du retard en raison des délais de livraison de 8 à 12 semaines.

### CITY STADE

- Pose des bancs en périphérie
- Remise en état de la clôture du stade avec la pose d'un portail (accès au stade)

### PLANTATION DES HAIES

- Au terrain de BMX
- Au stade parallèle à la rue des écoles
- A la salle polyvalente

### EGLISE

- Rénovation des joints extérieurs façades sud et ouest (joints façon pierre vue)
- Pose du portail après modification

### LOGEMENT DE LA POSTE

- Après avoir déterminé l'importance des travaux, les appels d'offres entreprises seront envoyés début 2023

### AGENCE POSTALE

- Le réaménagement et la rénovation de l'agence postale. L'objectif étant d'apporter plus de confidentialité (Loi RGPD).

### FLAGY

- A la demande des habitants de Flagy, rue du Champs Ruffier, sécurisation des piétons, étude en cours.

## PROJET À VENIR

### CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE PÉRISCOLAIRE

- Dès le début de l'année 2023 nous adresserons à quatre bureaux d'architecte le CCTAP (Cahier des Clauses Techniques Administratives particulières) afin qu'ils nous proposent leurs projets

### CONSTRUCTION D'UN PÔLE SANTÉ

- La commune cédera le terrain de

l'espace Johannesberg à un aménageur dans le but d'y construire un bâtiment pour accueillir professionnels médicaux et patients.

### AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX

- L'aire de jeux sera réaménagée sur le terrain communal qui jouxte le chemin de l'Ormelée

# LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2022

## INAUGURATION DE LA RUE GABRIEL BISSON

Monsieur Gabriel Bisson est né en 1910 à Clinchamps sur Orne. Il a résidé à Sainte Honorine du Fay de 1933 à 2007. Nous devons célébrer l'importance de la vie d'un homme qui en toute humilité et sincérité a servi les habitants de la commune.

Il fut conseiller municipal, président du comité des fêtes et il créa le Théâtre du Fay durant la guerre afin de récolter des fonds et d'envoyer des colis aux soldats encore prisonniers.

Il a reçu comme décoration la croix de guerre et la croix des combattants volontaires de la résistance.

Son engagement au sein de la paroisse lui a valu la médaille diocésaine de vermeil.

Désormais, il existe à Sainte Honorine du Fay la Rue Gabriel Bisson.



## RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Notre église est rouverte, à disposition du public et de la paroisse depuis le 5 novembre 2022.

Merci au Département pour son aide financière et les conseils de Madame DALIBERT, merci à la Fondation du Patrimoine et merci aux donateurs.





# BUDGET ANNEXE PRÉVISIONNEL 2022

## LOTISSEMENT DES JARDINS L'ERMITAGE

### SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT
Travaux, études, autre	136 169 €
Opérations d'ordre	1 265 846 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 402 015 €</b>

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	436 023 €
Opérations d'ordre	701 755 €
Vente maison Ermitage	160 000 €
Subventions diverses	35 000 €
Financement du budget principal	69 237 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 402 015 €</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT
Déficit antérieur reporté	559 926 €
Opérations d'ordre	700 255 €
Montant dû au budget principal	4 160 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 264 341 €</b>

RECETTES	MONTANT
Opérations d'ordre	1 264 341 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 264 341 €</b>



# BUDGET PRINCIPAL PREVISIONNEL 2022

## SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT
Opérations d'ordre	5 400 €
Emprunts (remboursement capital des emprunts)	62 320 €
Frais d'études, concessions et droits similaires	18 580 €
Travaux, acquisitions diverses	667 327 €
<b>Total dépenses</b>	<b>753 627 €</b>

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	329 136 €
Virement de la section de fonctionnement	69 343 €
Cessions	1 320 €
Opérations d'ordre (amortissement)	18 188 €
Opérations d'ordre	5 400 €
Dotations diverses	44 000 €
Subventions d'investissement	252 538 €
Cautionnement	820 €
Immobilisations corporelles	28 722 €
Montant à récupérer du budget Lotissement	4 160 €
<b>Total recettes</b>	<b>753 627 €</b>

## SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT
Charges à caractère général	198 810 €
Charges de personnel et frais assimilés	362 900 €
Atténuations de produits	46 064 €
Virement à la section d'investissement	69 343 €
Opérations d'ordre (amortissements)	18 188 €
Autres charges de gestion courante	307 847 €
Intérêts d'emprunt	6 968 €
Charges spécifiques	227 €
Dotations aux provisions	1 500 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 011 847 €</b>

RECETTES	MONTANT
Excédent antérieur reporté	239 447 €
Atténuations de charges	18 000 €
Produits services divers	74 900 €
Impôts et taxes	359 000 €
Dotations et participations	280 500 €
Autres produits de gestion courante	40 000 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 011 847 €</b>

# GROUPE IDÉES COMMUNES

Voilà le troisième bulletin municipal depuis le début de ce mandat. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la municipalité fait preuve de sobriété en matière de communication. A l'instar du nouveau site internet prévu depuis deux ans et qui n'est toujours pas opérationnel au moment où nous rédigeons cette tribune. Outil pourtant devenu essentiel pour avoir un accès rapide aux informations municipales ainsi qu'aux associations communales qui avaient été sollicitées en avril dernier pour leur publications. Sobriété également en matière de réunions de commissions communales. Les commissions « personnel communal », « intergénérationnelles » et « conseil municipal jeunes » n'ont jamais fait l'objet de réunions de travail. L'exemple le plus criant étant la commission des « affaires scolaires » qui ne s'est jamais réunie avant les délibérations présentées en séance de conseil municipal. Pourtant nombreux de changements (organisation pendant la Covid, tarifs cantine, changement de fournisseur des repas, augmentation des tarifs...), sont intervenus. En 2021, la municipalité a fait le choix de changer de prestataire pour la restauration scolaire et nouveau changement en 2022 avec un retour au fournisseur précédent!! L'augmentation des tarifs du fournisseur des repas était à l'ordre du jour de la dernière séance de conseil municipal. Nous nous sommes prononcés contre la répercussion intégrale de cette hausse sur le prix des repas payés par les familles, pour nous il aurait été plus juste que la commune prenne une partie de cette augmentation à sa charge d'autant plus que des dépenses d'un montant de 23473 euros TTC, pour des travaux supplémentaires à l'église ont été votées par la majorité.

Aire de jeux de l'Espace Johannesburg : vous avez certainement appris dans des articles de presse la proposition de suppression de l'espace de jeux validée par la majorité municipale. Nous avons tout d'abord été surpris par cette proposition de délibération sans information préalable et sans concertation. Maintenir les services de santé sur notre commune est bien sûr une volonté que nous soutenons pleinement mais le choix de cet espace pour la construction d'un pôle de santé n'est pour nous pas le bon choix. Nous avons rappelé que cet espace de jeux et terrains de pétanque était très fréquenté et apprécié car idéalement situé à proximité du bourg et des lotissements. Notre proposition d'étudier d'autres alternatives comme l'agrandissement de la maison médicale actuelle ou de trouver un autre lieu pour une nouvelle construction a été refusée. Nos trois voix contre ce projet n'auront pas suffi et si comme nous vous tenez au maintien de cet espace Johannesburg, vous pouvez nous contacter par mail : [idees.communes@ecomail.fr](mailto:idees.communes@ecomail.fr).

Une bonne nouvelle, de nouveaux habitants-es occupent maintenant les logements des Jardins de l'Ermitage. Bienvenue à chacune et chacun !! Pour mémoire, c'est en 2016 que la municipalité d'alors décide la création d'un nouveau quartier intergénérationnel avec des logements accessibles à des prix abordables pour les foyers modestes ou intermédiaires. Nous sommes très heureux que la municipalité ait organisé une cérémonie d'accueil avec la remise par l'aménageur d'un vélo par foyer. Lors de cette rencontre avec les résidents, ceux-ci nous ont fait part de leur satisfaction, ce qui nous fait dire que c'était le bon choix qui avait été fait. Ils ont maintenant hâte que l'aménagement de la voirie et des espaces verts soit réalisé, c'est notre souhait également. Suite aux inquiétudes de M. le Maire relatées dans la presse, nous pouvons aussi dire que la sécurité avec le chemin des Écoliers était bien une préoccupation lors de l'élaboration de ce projet. Les piétons et les cyclistes empruntant le chemin des Écoliers étant prioritaires sur la nouvelle voie qui était partagée, réservée aux riverains et limitée à 20 km/h. Des nouvelles de notre groupe d'élus-es : Jean-Pierre Picquenot nous a quitté le 26 juin dernier. Il était un élu investi dans différentes commissions communales et au sein du comité de transition énergétique de notre Communauté de Communes. Françoise Houdan, candidate sur notre liste et conseillère municipale sous le mandat précédent, le remplace au sein du conseil municipal et dans les commissions.

Vous pouvez retrouver nos interventions, propositions et les infos concernant la commune sur notre liste de discussion et d'échanges. Pour vous abonner gratuitement, renseignements sur [idees.communes@ecomail.fr](mailto:idees.communes@ecomail.fr) ou au 07 85 73 16 40

Vos élus-es : Christian Lerévéréd - Nathalie Outin - Françoise Houdan.



# LES ASSOCIATIONS



## LES AMIS DE LA CHAPELLE

Déjà 20 ans que nous vous faisons partager un moment agréable autour de la magie de

Noël. Venez encore nombreux cette année pour découvrir un nouveau thème. La Chapelle est ouverte tous les jours de 9h à 20 h jusqu'à fin janvier

## APE



Notre assemblée générale a eu lieu le 22 septembre 2022. A cette occasion, nous avons souhaité modifier les statuts de l'association et opter pour une association gérée de manière collégiale. Une assemblée générale exceptionnelle a donc eu lieu le 14 octobre pour pouvoir en définir les nouvelles modalités.

L'APE a, d'ores et déjà, planifié des manifestations et actions qui permettront par leurs bénéfices de subventionner les activités pour les enfants de l'école de Sainte Honorine du Fay. Ces activités peuvent être pédagogiques, sportives, scientifiques...

Les bénéfices sont également utiles à l'achat de matériel. Cette année, 1500 euros ont été versés à l'école et ont aidé au financement de la semaine sportive à Clécy pour les CM2, de différentes sorties pour les autres classes, de l'intervention danse ...

Pour financer les futurs projets, nous avons démarré l'année avec diverses actions, notamment la vente d'albums pour les photos scolaires (par le biais d'Initiatives) et les paniers de légumes d'automne en

partenariat avec Christophe de la ferme des prés de Maizet. Le dimanche 20 novembre a eu lieu notre célèbre foire à la puériculture.

Puis la vente des chocolats de Noël (avec un nouveau fournisseur : C.D. chocolats à Fleury-sur-Orne) et la vente de sapins de Noël, toujours en partenariat avec la ferme des prés de Maizet.

En janvier 2023, nous organiserons la tombola de la galette des rois (en partenariat avec l'Epi de Ste Ho). Et nous espérons fortement que notre fameuse et tant attendue boum des enfants aura lieu fin janvier.

Ensuite, sur la période de février à mai 2023, se succéderont d'autres actions : les paniers de légumes, l'Apéro-Concert grand moment musical et convivial auquel tous les habitants sont conviés (le 1er avril), La «clean-walk» (marche à but de ramasser les déchets en partenariat avec la mairie). Enfin, le 24 juin, nous organiserons les Olympiades de nos chers élémentaires et la kermesse pour clôturer cette année scolaire.



Rappelons que c'est grâce à la participation de toute l'équipe APE, des parents, des commerçants, des artisans, de la municipalité et des enseignants que ces actions sont réalisées.

L'équipe remercie donc tous les participants aux diverses actions, de quelques manières que ce soit. Sans cette mobilisation, nous ne pourrions pas avancer et faire vivre notre jolie association qui s'investit pour l'école et donc pour nos enfants.

Chaque manifestation organisée nous apporte un grand plaisir et nous donne l'envie de continuer dans la solidarité.

Alors encore une fois, merci pour votre participation. N'hésitez pas à visiter notre page facebook : APE Sainte Honorine.

Contact : apesainte honorinedufay@gmail.com

## FLEURS DU FAY

Les cours d'art floral de l'association Les Fleurs du Fay ont repris le 27 octobre dernier. Ils ont lieu à la salle polyvalente de Ste Honorine du Fay



Animé par Nicolas, fleuriste à Evrecy (les fleurs du sentier), ces ateliers ont lieu le jeudi, une fois par mois, à 19 h 00 (durée une heure environ). Une cotisation annuelle de 6 € (tarif 2021/2022) est demandée, ainsi qu'une participation de 20 € pour chaque atelier, comprenant le cours et les fleurs.

Des places sont encore disponibles. Si vous souhaitez découvrir notre activité avant de vous inscrire, il est possible d'assister à un cours. Pour cela, merci de contacter Nadine Lerévéréd au 02.31.80.46.55 / 06 86 87 26 20.

## TOUS EN SCÈNE - CHORALE ADULTES

Nous avons repris nos répétitions le mercredi 7 septembre.

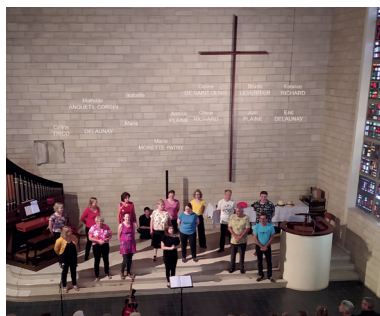
De nombreux nouveaux choristes sont venus nous rejoindre et avec notre cheffe de chœur Marie nous sommes ravis de les accueillir. Avec 30 personnes cela permet d'équilibrer au mieux les différents pupitres de voix.

Nous répétons tous les quinze jours le mercredi de 20h 45 à 22h 15 à la salle polyvalente de Sainte Honorine du Fay Comme en fin de saison dernière, nous espérons pouvoir nous produire sur quelques événements festifs.

Nous chantons surtout de la variété, à plusieurs voix. Si vous êtes tentés par le chant, n'hésitez pas à venir nous voir lors de nos répétitions.

Le chant participe au bien être : anti-stress bon pour la mémoire etc... Ambiance et bonne humeur garanties sans pression !

Vous pouvez nous contacter par mail : tousenscene14@gmail.com ou Par téléphone 06 30 15 21 00



## OMAC EVRECY - ORNE - ODON



L'équipe de bénévoles de l'OMAC Evrecy-Orne-Odon (Association d'Organisation de Manifestations et Activités Culturelles d'Évrecy-Orne-Odon), aidée par les équipes

des services culturels du Département du Calvados et de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon vous présent

## LA SAISON CULTURELLE 2022 - 2023, TRÈS DIVERSIFIÉE

Après une saison lancée le 17 septembre au château de Maltot en présence de nombreux spectateurs et après déjà quelques spectacles ayant eu lieu à Evrecy, notamment le 26 novembre dernier avec une pièce de théâtre ayant reçu le Molière 2022 du meilleur seul en scène, voici les informations des prochains spectacles à venir.

Pour débiter l'année 2023, le Jeudi 26 janvier à Vieux, nous accueillerons du théâtre, avec le spectacle « Swing



Heil » l'histoire vraie d'un jeune allemand épris de liberté, qui ne vit que pour sa passion : le Swing. Il refuse de s'engager dans les jeunesses Hitlériennes. Tout bascule le jour où celles-ci deviennent obligatoires ! De la Compagnie Le Road Movie Cabaret.

Le Samedi 4 Mars 2023 à Évrecy, avec le spectacle « Victorine » théâtre et danse, pour jeune public dès 6 ans, de la Compagnie Moi Peau (de Sébastien Laurent de Caen).

Le jeudi 16 mars 2023 à Vieux, avec le spectacle « Les Ritals », adapté au théâtre par Bruno Putzulu, où il est question de racines, d'identité, d'enfance, de famille et de racisme ordinaire.

Le samedi 15 avril 2023 à Évrecy, avec le spectacle « La Collection », le collectif Suisse

BPM vous propose des petites pièces de théâtre consacrées à un objet passé de mode. L'objet n'est pas matérialisé mais il est reconstitué grâce à ces souvenirs tout en humour.

Si vous n'avez pas pu découvrir le programme, retrouvez la plaquette complète de la saison culturelle à la Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon (2 rue d'Yverdon, à Évrecy) ou sur le site Saison culturelle 2022/2023 - Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (vallees-orne-odon.fr)

Vous pouvez vous adresser à :  
Isabelle LEMOINE,  
2 rue d'Yverdon - 14210 Évrecy  
02 31 73 11 98  
omac@vallees-orne-odon.fr  
L'équipe de l'Omac.

## COMITÉ DES FÊTES



Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 janvier 2022, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

Ont été élus à l'unanimité :

- Bertrand DENIS en tant que président
- Jean Claude BALLOIS en tant que vice-président
- Antoinette CLOUARD en tant que trésorière
- Nathalie THOBIE en tant que secrétaire



De nouveaux membres nous ont également rejoint, nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue.



Le comité des fêtes a pu reprendre ses activités cette année :

Le samedi 25 juin 2022 avec la fête du village, tant attendue, vous avez été nombreux à venir profiter de cette soirée dansante en plein air qui s'est déroulée à l'extérieur de la salle polyvalente



sous des tentes. L'ambiance fût au rendez-vous, cette manifestation, appréciée de tous, a rencontré un franc succès.

Le dimanche 11 septembre 2022 avec la foire à tout qui s'est déroulée sous un soleil radieux ; si le nombre d'exposants était légèrement à la baisse, les promeneurs sont venus nombreux.

Les dates à retenir pour 2023 :

- Samedi 25 mars 2023 : soirée antillaise
- Samedi 24 juin 2023 : fête du village
- Dimanche 10 septembre 2023 : foire à tout
- D'autres manifestations sont en cours de projet.

Nous comptons sur votre fidèle participation.

Merci de liker et de vous abonner à notre page Facebook.

Venez rejoindre notre équipe de bénévoles dynamiques et dans la bonne humeur !

Vous pouvez nous contacter soit par téléphone au 07 82 76 94 19 ou 06 67 31 56 97, soit par mail à cdfsteho@gmail.com

## GYM ST TONIC

Gymstonic a repris saison 2022/2023

Je remercie nos adhérentes pour leur fidélité et souhaite une belle année sportive dans la bonne humeur.

L'association Gym St Tonic a démarré sa saison à la salle polyvalente.

Nous proposons deux cours de gym.

**Chaque mardi matin à 9 heures 30** on se retrouve pour la séance de gymnastique douce **très adaptée pour tout le monde, se muscler en douceur, améliorer sa souplesse et protéger ses articulations, mal de dos, circulation sanguine.** «Pose eau» pour éviter les crampes ; des séances constituées de cardio, de renforcement musculaire, ainsi que des étirements et de la relaxation...



**Le soir cours dynamique F.A.C à 19 heures 30** (Fessiers, abdominaux, cuisses) est un cours de renforcement musculaire basé essentiellement sur le bas du corps. On y renforce avant tout la ceinture abdominale (ventre et taille), les fessiers (petits, moyens et grands) ainsi que les jambes (quadriceps, adducteurs). Le renforcement musculaire des abdos va permettre de raffermir et de tonifier les zones travaillées, idéal pour redessiner la ligne, affiner la taille et sculpter la silhouette, avec un cours de STEP d'une heure toutes les 6 semaines.

Présidente Claudine Dumont  
Renseignements au 0677728680 ou par mail dumont.cc@hotmail.com

Adhésions annuelles 102 € pour 34 cours.

## JUDO



Club sportif communautaire par excellence, le judo club Fayacain vous accueille au dojo de Saint Honorine du Fay les mercredis et vendredis.

Club rural de plus de 300 licenciés sur la saison 2021/2022 venant de plusieurs communes, nous vous proposons chaque semaine des cours de judo et de Taïso.

Dès 3 ans, le club propose des cours d'éveil judo qui respectent le développement de l'enfant et le favorisent, en lui permettant de satisfaire son besoin de se réaliser seul, de coopérer et de s'opposer. Il renforce les règles de savoir vivre en groupe, préfigurant au code moral du judo et à ses valeurs éducatives.

Sans limite d'âge, vous pouvez pratiquer le judo de loisir ou de compétition au sein du judo club Fayacain.

Le taïso, à pratiquer dès 14 ans, s'oriente dans une approche de santé et de plaisir en vue d'améliorer l'endurance cardio-vasculaire, le renforcement musculaire, les étirements et assouplissements.

Il n'est jamais trop tard pour commencer : les inscriptions se font tout au long de l'année.

Les cours sont assurés par Joseph Antoine PIEL ceinture noire 5ème dan et Constant MARIE ceinture noire 3ème dan, tous deux diplômés d'état.

N'hésitez pas à nous rejoindre, sur le tatami avec ou sans enfant, au sein du bureau ou en tant que sponsors !

Thomas LEPILLEUR, Président du judo club Fayacain.

## CCVOO - SERVICE CULTUREL (COMMUNAUTÉ DE COMMUNE VALEE ORNE ODON)

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne & de l'Odon vous dévoile sa saison culturelle 2022-2023

Linon - Cie Silence et Songes

En partenariat avec les Relais Petite Enfance d'Évrecy et de Saint-Martin-de-Fontenay, ce spectacle musical jeune public a eu lieu en novembre dernier. Une balade poétique menée par une fillette prénommée LINON qui a enchanté les enfants dès l'âge de 1 an

Anna Fatima - Collectif La Cohue Le samedi 14 janvier 2023, le spectacle « Anna Fatima » vous sera présenté à la salle d'Évrecy. La comédienne, seule au plateau, interprète deux personnages aux destins liés. Il est question d'identité, d'origine, de rencontre et d'histoire personnelle.

L'homme qui plantait des arbres - Orchestre régional de Normandie Le dimanche 5 février 2023, 5 musiciens seront à la salle d'Évrecy pour un ciné concert jeune public, avec le film ayant reçu l'Oscar du meilleur film d'animation en 1988. Accessible aux enfants dès l'âge de 7 ans.

Débuts ou comment je suis devenue musicienne - Cie Comme sur des roulettes Le vendredi 31 mars 2023 à la salle polyvalente de Baron-sur-Odon, un concert de musique pop interprété par Annette Banneville, artiste locale, auteur compositrice et deux musiciens. Ensemble ils revisitent des morceaux célèbres qui ont marqué leur parcours et font écho à notre histoire (de Pink Floyd à Sting, en passant par Mickael Jackson et Barbara, que des tubes !)



Contact et informations :  
Service culturel  
Communauté de communes Vallées de  
l'Orne et de l'Odon  
02 31 73 11 98  
i.lemoine@vallees-orne-odon.fr  
Pour réserver vos places, rendez-vous  
ici : Saison culturelle 2022/2023 -  
Communauté de Communes Vallées de  
l'Orne et de l'Odon (vallees-orneodon.fr)

## UNC SAINTE HONORINE DU FAY

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS  
SAINTE HONORINE DU FAY ET COMMUNES ENVIRONNANTES  
Association loi 1901 - RNA N°W142001754 - SIREN N° 901 023 374



Assemblée Générale du 04 avril 2022  
Après deux années très perturbées par la crise Covid, c'est avec un grand plaisir que nous avons pu nous retrouver en présentiel pour notre Assemblée Générale, qui s'est tenue dans la salle communale de Trois Monts, commune de MONTILLIERES SUR ORNE. Dans son rapport moral, le président, Emmanuel DEVAINS, a remercié pour leur participation et leur aide les élu(e)s présent(e)s. Un hommage accompagné d'une minute de silence a été observé en mémoire de nos quatre et fidèles adhérents disparus en 2021 : Bernard DEDUN, Jean Claude KUT, Jean LEHERIER et Bruno TINTI. Le nombre d'adhérents reste stable tout comme les finances de l'association. Les rapports ont été approuvés à l'unanimité et un Conseil d'Administration renforcé a été élu à une très large majorité. Président, Emmanuel DEVAINS - Vice-président, Gilbert DUVAL - Secrétaire, Jean-Marc LAMBERT Secrétaire adjoint, GACHET Christopher - Trésorier, DUVAL Sébastien, et membres du CA, GEOFFROY Jean-Pierre, LETOT Gérard, MARIE Gérard.  
A l'issue de l'assemblée générale, défilé jusqu'au monument aux Morts de la commune où s'est tenue une cérémonie d'hommage avec dépôt de gerbe.  
Pour terminer cette matinée bien chargée, nous nous sommes retrouvés au Pont de Brie pour un repas fraternel !

## CENTENAIRE DE L'UNC



Le 10 juillet 2022 restera l'année exceptionnelle du centenaire de la création de notre section UNC de Sainte Honorine du Fay et des communes environnantes, une des toutes premières du Calvados et cet anniversaire a été dignement célébré 100 ans après, jour pour jour, le 10 juillet 2022. En effet, le 10 juillet 1922 la section est créée. Cette initiative nous la devons à deux anciens combattants de 14-18 de Sainte Honorine du Fay, à savoir Léon Boitard instituteur et secrétaire de mairie et l'abbé Legrain. Le parallèle est saisissant avec les pères fondateurs de l'UNC, Georges Clemenceau et le père Daniel Brottier. A l'évidence la volonté des fondateurs a été de créer une section relativement importante du point de vue géographique, tous les maires des communes sollicitées (Courvaudon, Maizet, Ouffières, Trois Monts, Goupillières, Vacognes, La Caine, Maisoncelles sur Ajon, Montigny, Préaux Bocage et Ste Honorine du Fay) y ont répondu favorablement. Le drapeau cantonal des anciens combattants est confié depuis l'origine à notre section qui fut officiellement affiliée à l'UNC le 20 octobre 1923. Son premier président Georges Fouray de 1923 à 1932 sera par la suite maire de Sainte Honorine du Fay. Six présidents se sont succédés : 1932, Etienne Bellissent - 1944, Auguste Paly - 1968, Charles Duval 1977, Gabriel Bisson - 1987, Jean Collin - et depuis 2006 Emmanuel Devains

Les festivités ont eu lieu ce dimanche 10 juillet 2022 au départ de la mairie de Sainte Honorine du Fay. Un défilé conduit par la fanfare Saint-Jacques de Cesny-BoisHalbout, les porte-drapeaux de l'association ainsi que les enfants de l'école d'Amayé-sur-Orne sous l'égide de leur directrice Mme Salignon attachée à l'enseignement du devoir de mémoire afin que personne n'oublie. Un public nombreux était présent, jusqu'au monument aux Morts pour un moment de devoir de

mémoire avec prise de paroles et cérémonie commémorative se terminant par un vin d'honneur servi par la municipalité. De très nombreux élus, maires, conseillers départementaux, ainsi que le nouveau député suppléant de la 6ème circonscription du Calvados ont répondu à l'invitation d'Alain Mauger, maire de Sainte Honorine et d'Emmanuel Devains, président de l'UNC Sainte Honorine du Fay.

Nous remercions la municipalité de Ste Honorine du Fay pour toute l'aide apportée pour la réussite de cet événement.



Notre section a été sollicitée pour participer aux diverses commémorations organisées à l'occasion des différentes fêtes communales, hommages et commémorations dans les communes du périmètre de l'association.

Hommage au Lieutenant Guy Revel de Bretteville 13ème DBLE, Chevalier de la légion d'Honneur, glorieusement tombé pour la France à Dien Bien Phu le 13 mars 1954. Ste Honorine du Fay le 22 octobre



Les différentes cérémonies commémoratives de la fin de la première guerre mondiale et de l'armistice de 1918 se sont déroulées dans plusieurs communes. Ainsi le 05 novembre à Sainte Honorine du Fay, le 11 novembre successivement à Ouffières, à Trois Monts puis à Goupillières, en présence des élus de chacune de ces communes. Le 13 novembre, à Maizet, où après la messe une belle cérémonie réhaussée par la présence de deux musiciens rassembla un public important et

les enfants des écoles présents en nombre. Merci à tous les élus pour leur accueil toujours chaleureux, leur présence ou leur soutien dans l'organisation de ces cérémonies. Merci aussi à tous, porte-drapeaux, adhérents, bénévoles, scolaires, pour votre contribution et votre disponibilité, qui nous encouragent à continuer nos activités patriotiques. Notre association vous présente nos deux jeunes porte-drapeaux. Louis, 12 ans a rejoint la section depuis près de 5 ans comme porte-drapeau « Jeunesse et Devoirs de Mémoire » et depuis le 12 août, M. le maire d'Ouffières l'a nommé porte-drapeau de la commune. Nous devons rechercher un nouveau porteur du drapeau « Jeunesse et Devoirs de Mémoire » Charles, 9 ans s'est porté volontaire. Nous tenons à saluer leur engagement afin qu'ils puissent perpétuer la mémoire du sacrifice d'une jeunesse pour l'intégrité et la liberté de son peuple. Félicitations à vous deux. Notre association a besoin de vous, de votre présence, de votre engagement, de votre soutien pour continuer à mener à bien ses missions de devoir de mémoire, de solidarité, de défense des intérêts et de la reconnaissance des combattants et de leurs ayants droit. Il y a la grande histoire de France mais il y a aussi les petites histoires de nos familles avec ses combattants de toutes les guerres, ses morts pour la France, ses blessés, ses disparus, ses résistants, ses déportés ... Ces histoires sont indissociables. La présence active en nombre de jeunes scolaires à nos cérémonies avec le soutien des enseignants et de leurs parents démontre que la relève



est assurée. Les membres de la section UNC Ste Honorine du Fay, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Mr le Maire remercie les enfants de l'école de Sainte Honorine qui ont participé à la cérémonie, accompagnés des parents et enseignants.

## COTE 112

Le 5 juin 2022 : cérémonie avec Annette FIGG, des lycéens accompagnés de leur professeur Lucien GRILLET, en présence d'un vétéran et de joueurs de cornemuse, suivie d'un pot à la salle des fêtes d'Esquay.



Le 9 juillet 2022 : cérémonie du 78ème anniversaire, avec un vétéran britannique et Annette FIGG, suivie d'un pot à la salle des fêtes d'Esquay.

Gilles OSMONT - Président association Odon-Cote 112 - gilles.osmont@wanadoo.fr ou 06.07.70.67.54

## ADMR

Nous sommes là pour vous faciliter la vie et améliorer votre quotidien, notamment grâce aux services suivants :



- Aide à la personne.
- Aide et entretien du logement et du linge.
- Petits travaux de jardinage et de bricolage.
- Action socio-éducative.
- L'ADMR, c'est aussi un service de garde d'enfants à domicile. Pour les enfants de moins de six ans, une aide de la CAF est possible.

L'ADMR c'est aussi un service de livraison de repas qui prend en compte tous les régimes et allergies dans la conception de ses menus. L'ADMR, reconnue par l'Etat vous permet de bénéficier d'une prise en charge et de réductions d'impôts. Le concept de l'ADMR : Un simple appel suffit, nous nous occupons du reste !

**L'ADMR recrute !**

**Postes à pouvoir immédiatement ! Nous assurons les formations .**

**Pour tous renseignements contacter les bénévoles :**

Marie Christine BARTHES 02 31 80 53 04  
Jocelyne PUECH 02 31 80 56 88

Maison des associations, Rue de la Cabottière  
14210 Evrecy - Tél : 02 31 08 09 62

## CCAS

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante : Un président : Le maire de la commune. Un conseil d'administration : Celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Membres DU CCAS

Président : Alain MAUGER

Membre du conseil :

Hélène QUESNOT - Natacha JOLY - Thomas VANNINI - Alexis LEMANISSIER - Christian LEREVEREND

Membres extérieur :

Marie Christine BARTHES - Magali SCHIER - Nelly DEPRAY - Jean Paul LAHAYE - Georges CONGOST

Il a pour mission de mettre en lien les personnes âgées avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Les aides financières comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) en font partie.

L'APA permet de rester à domicile en bénéficiant de l'aide d'un proche aidant ou d'un professionnel de l'aide à domicile.

L'ASH aide à financer l'hébergement de la personne âgée dans un établissement dédié. Mais il ne s'agit pas toujours d'aides financières : les CCAS peuvent, par exemple, orienter les seniors vers des auxiliaires de vie qui les aideront à gérer les gestes du quotidien. Elles animent l'action sociale sur le territoire en informant les habitants de leurs droits locaux et nationaux et en recueillant leur ressenti pour faire des suggestions au ministère des affaires sociales.

Les membres des CCAS peuvent aussi, plus simplement, aider les personnes âgées

ou handicapées à remplir les formulaires administratifs nécessaires à ces demandes d'aides et en effectuer le suivi.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme par exemple les distributions alimentaires ou les secours d'urgence.

Les personnes rencontrant des difficultés financières peuvent s'adresser au CCAS par l'intermédiaire de la Mairie.

## SSIAD : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE D'EVRECY

### L'équipe

#### 2 Infirmières Coordinatrices (IDEC)

Mmes FAUVEL Lydie et LEMOIGNE Caroline

Leurs rôles : - responsabilité et animation de l'équipe  
- organisation et gestion des soins infirmiers  
- coordination des activités du service  
- évaluation au domicile des patients

#### 19 Aides Soignantes diplômées

Leurs rôles : - soins d'hygiène, de nursing et habillage  
- réfection du lit médicalisé  
- frictions des points d'appui  
- surveillance et aide au confort  
- mobilisation  
- soutien psychologique

#### Les infirmiers libéraux

(sous convention avec le Service)

Ils effectuent les soins infirmiers sur prescription médicale et sont rémunérés directement par le Service. Le choix de l'infirmier libéral est laissé au patient.

#### Une secrétaire

maladie, des soins tant relationnels que techniques :

- soins d'hygiène
- soins de nursing
- soins infirmiers

Le service a une capacité de 76 places. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

#### Vocation

**ÉVITER** une hospitalisation

**FACILITER** un prompt retour au domicile après une hospitalisation

**RETARDER** l'admission en établissement d'hébergement en s'assurant de la sécurité de la personne

**ACCOMPAGNER** les patients en fin de vie

Secrétariat : ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h.

Adresse : 20 rue de la Cabottière - 14210 Evrecy

Téléphone : 02 31 80 47 21

Mail : Lydie FAUVEL lfauvel001@lerss.fr ou Caroline LEMOIGNE clemoigne001@lerss.fr

Site internet : ssiad-evrecy.fr

Le SSIAD d'Evrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elles, dans leur cadre de vie habituel.

#### Public cible



60 ans et +  
avec une  
dépendance



- de 60 ans  
avec une incapacité  
transitoire ou une  
pathologie invalidante

Il est autorisé par le Préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse primaire d'assurance

TOUTES VOS ASSOCIATIONS  
FAÏACAINES VOUS SOUHAITENT  
UNE BONNE ET HEUREUSE  
ANNÉE 2023 !

# LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Création d'une nouvelle entreprise de plomberie chauffagiste. Après plusieurs années d'expérience en tant que plombier chauffagiste salarié, Monsieur Florian Gallon a décidé de créer sa propre société. Nous lui souhaitons une belle réussite.

<b>Annick HOUSTIN et son fils Valentin</b>	Bar des sportifs (tabac -journaux-jeux)	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 80 52 33
<b>Franck REGNAULT et sa fille Céline</b>	Boucherie Père et Fille	rue Gén. Revel de Bretteville	09 67 13 76 60
<b>Monsieur LAHJARI</b>	Atelier XYZ (maîtrise d'œuvre)	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 39 95 41
<b>Monsieur et Madame BONNAIRE</b>	Pizzeria l'Avido	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 39 06 33
<b>Madame SPONHAUER</b>	Cocoon coiffure	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 80 46 47
<b>Monsieur VILLENEUVE</b>	Boulangerie	rue Gén. Revel de Bretteville	09 67 62 57 13
<b>Monsieur NICAISE</b>	Thaléa (plomberie)	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 74 12 31
<b>Monsieur NICAISE</b>	ENR OUEST (Dépannage et entretien chaudière - pompe à chaleur et climatiseurs)	rue Gén. Revel de Bretteville	02 30 96 05 12
<b>Monsieur PATRY</b>	Garage Patry - Peugeot	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 80 52 10
<b>Monsieur BESNARD</b>	Carreleur	Rue des Aubépines	06 62 70 93 77
<b>Monsieur CORVEE</b>	Informatique et matériel audiovisuel	rue de la butte du houx	02 31 82 93 25
<b>Monsieur LAURENS</b>	Plombier chauffagiste	rue du Bosq de Fay	02 49 88 23 22
<b>Maîtres DEVILLE et POREE</b>	Notaires	Le Hom	02 31 29 33 00
<b>Monsieur BERTHELOT</b>	Peintre en bâtiment	rue des Erables	06 99 12 63 07
<b>Monsieur GOTTI</b>	Auto-école	rue Gén. Revel de Bretteville	02 31 80 56 89
<b>Monsieur GALLON</b>	Plomberie - Chauffagiste	Rue Guillaume du Parc	06 79 76 94 91
<b>Monsieur PERCHEY</b>	H2O Vente liquide de vapotage	La Goutelle	08 90 10 90 38
<b>Monsieur BRULET</b>	SAMELEC - Electricien	Rue Gén. Revel de Bretteville	06 29 22 67 39

<b>Docteur TSAGOURIA/ Docteur DELEARDE</b>	Cabinet médical	rue du Tour de ville	02 31 80 42 90
<b>Madame LAGADEC</b>	Infirmière	rue du Tour de ville	06 09 55 17 81
<b>Madame OLIVIER</b>	Energéticienne	rue du Tour de ville	06 73 71 38 96

# LA VIE PRATIQUE DE LA COMMUNE



## DON DU SANG

Nombres de donneurs pour les dons du sang pour l'année 2022 :

14 mars : 48  
23 juin : annulé  
05 août : 44  
27 octobre : 38

Les prochaines collectes prévues en 2023 :

Vendredi 20 janvier  
Jeudi 23 mars  
Jeudi 06 juillet  
Jeudi 23 novembre.

## MAMMOBILE



Il est prévu qu'un mammobile vienne sur la commune le mardi 23 février 2023. Un courrier sera adressé aux femmes concernées pour un rendez-vous.

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

A quoi sert un conciliateur de justice ?

A résoudre à l'amiable les litiges, conflits et différends de la vie courante.

« A l'amiable », signifiant donc sans devoir « faire un procès », à la partie adverse.

Parce que faire un procès est non seulement long, coûteux, complexe, facteur de stress et de tensions, mais aussi très aléatoire, puisque personne ne sait comment le juge va finalement trancher le litige ; car il le tranchera non seulement au nom du droit, qui est son seul critère, et donc de façon totalement imprévisible pour les justiciables qui ne sont généralement pas des juristes, mais aussi en fonction des preuves, objectives, qui lui

auront été fournies ; or dans les litiges de la vie courante on a plus souvent des accusations plus ou moins bien étayées et/ou subjectives, que le juge pourra donc ne pas retenir.

Il n'empêche que le réflexe normal de chacun, lorsqu'il se sent « victime », est de vouloir « qu'on lui rende justice » ; c'est à dire que l'on dise publiquement qui a « raison », et qui a « tort », de façon aussi nette et catégorique, que tranchée.

Ce qui correspond d'ailleurs à un certain nombre des cas que le conciliateur permet effectivement de résoudre.

Toutefois, chacun sait bien que dans la vie courante, les torts et les responsabilités sont le plus souvent « partagés », et que le « compromis », de ce fait, grâce aux concessions réciproques qu'il exige, constitue non seulement la solution la mieux adaptée, mais aussi, d'une certaine manière, la plus juste.

Dès lors, autant que cette recherche de compromis soit la plus simple possible (le conciliateur peut être saisi sans aucune formalité), la plus rapide (ce sont les parties qui décident elles-mêmes de la solution choisie), la moins coûteuse (le conciliateur de justice est gratuit), et la plus consensuelle, car rappelons-le, dans ce cas, on aboutit à un accord, écrit, oral, ou factuel, qui permet donc de « faire la paix ».

### Or quoi de plus important que la paix ?

Conciliateur de Justice attaché aux 28 communes du canton d'Evrecy :

Jean HUREAU

jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Permanences le mercredi à la mairie d'Evrecy (02 31 29 33 33) sauf le 4<sup>ième</sup> mardi de chaque mois, à la mairie de Bretteville-sur-Laize (02 31 23 50 02)

# LES RÈGLES DU BIEN VIVRE

## HORAIRES DES TONTES ET AUTRES NUISANCES SONORES

Tous les travaux susceptibles d'occasionner une gêne sonore (tonte, élagage, bâtiment ...) au niveau des propriétés privées sont réglementés par un arrêté préfectoral, en date du 21 novembre 2008 qui définit, article 6 les horaires de tolérance suivants pour les particuliers :

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

Dimanches et jours fériés de 10H à 12H

Article 13, les horaires pour les professionnels sont différents

De 7H à 20H tous les jours ouvrables, et interdits les dimanches et jours fériés.

## ENTRETIEN AUX PIEDS DES HABITATIONS

La municipalité remercie tous les Fayacains qui entretiennent leurs pieds de mur et les haies débordantes sur les trottoirs afin de faciliter la mobilité des piétons.

## DÉJECTIONS CANINES – JE RAMASSE LES CROTTES DE MON CHIEN

Pour des raisons sanitaires et de civisme, les crottes de chiens sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux.

Les déjections canines sont en effet responsables de désagréments visuels, olfactifs et sanitaires, et peuvent occasionner des chutes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classe les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.

Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 35 € et peut être majoré par les communes qui le désirent.

Un geste citoyen vous prendra moins d'une minute. Ramassez les déjections de votre animal, sans laisser aux autres les souvenirs désagréables de son passage.

## CHIENS EN DIVAGATION – FOURRIÈRE POUR ANIMAUX

S'agissant de chiens et chats errants, leur divagation est interdite. La commune dispose d'une convention avec la fourrière de Caen la mer. Les chiens et ou Chats saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière où ils seront gardés.

## POSES DE PIÈGES

Des habitants nous ont alertés car des chats ont été pris dans des pièges, nous rappelons donc aux habitants que la pose de piège est interdite, sauf déclaration en mairie par un poseur agréé par la préfecture (Arrêté du 29/01/2007)



# REMERCIEMENTS

Remerciements au soutien apporté par notre député et nos conseillers départementaux



*Dominique ROSE  
Conseiller départemental  
Inauguration de la rue  
Gabriel BISSON  
7 Mai 2022*

*Freddy SERTIN, Député de la  
6<sup>e</sup> circonscription  
Cérémonie du centenaire de  
l'UNC  
10 Juillet 2022*



*Freddy SERTIN,  
Député de la 6<sup>e</sup> circonscription  
Dominique ROSE,  
Conseiller départemental  
Florence BOULAY, Vice-présidente  
du Conseil départemental  
Cérémonie du centenaire de l'UNC  
10 Juillet 2022*

*Florence BOULAY, Vice-présidente  
du Conseil départemental  
Remerciements pour les travaux de  
rénovation de l'église  
17 décembre 2022*



Mairie de Sainte-Honorine-du-Fay

**Date de parution :** Janvier 2023

**Tirage :** 600 exemplaires

**Directeur de publication :** A. MAUGER

**Rédaction :** F. BEAULIEU - ML DENIS

**Crédits photos :** Les élus et associations de la commune.

**Impression :** DAUPHIN Com Imprim - ZI du Chemin Vert - 14  
rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN - Imprimé sur papier  
100% recyclé